



Présentation de la liste du SJA

Du 15 au 22 juin auront lieu les élections au Conseil supérieur des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, principale instance de représentation et de gestion de notre corps.

La participation du plus grand nombre est nécessaire pour porter la défense collective des intérêts de la justice administrative, pour assurer la légitimité de la parole syndicale, et, en votant pour le SJA, pour faire le choix d'une défense dynamique, sérieuse et combative de notre justice.

Le SJA se singularise par son mode de fonctionnement **DIRECT** :

Démocratique : nos positions sont celles choisies par l'ensemble de nos adhérentes et adhérents réunis en Congrès et sont publiées sur [notre site internet](#).

Indépendant : nous sommes apolitiques, affiliés à aucune centrale syndicale et ne recevons aucune subvention ; nos missions sont la défense des droits et des intérêts individuels et collectifs des magistrates et magistrats administratifs et la préservation de la justice administrative.

Représentatif : syndicat majoritaire, avec plus de 400 adhérentes et adhérents, représentatif de tous les grades et de l'ensemble de nos juridictions, nous sommes portés par le réseau dynamique de nos sections et délégués.

Exigeant : nous sommes vigilants sur l'ensemble des sujets qui concernent notre corps, participons activement au dialogue social et engageons toutes les actions nécessaires à la défense d'une justice de qualité, y compris auprès du Parlement et du Gouvernement, en intersyndicale ou par la voie contentieuse.

Constructif : nous préférons la construction de solutions pragmatiques et consensuelles aux discours dogmatiques et idéalistes.

Transparent : notre fonctionnement, nos positions et notre représentativité sont clairs et apparents.

Nous vous présentons ici les dix candidates et candidats du SJA.



N°1 : Présentation

N°2 : Qualité

N°3 : Attractivité

N°4 : Indépendance et unité

N°5 : Actions du SJA et enjeux du scrutin

Pour la défense exigeante et constructive de la justice administrative, votez SJA !

Au grade de président



Anne-Laure Delamarre
TA d'Orléans
(TA de Montreuil en sept. 2023)
Concours 2002



Rodolphe Féral
TA de Cergy
(TA de Versailles en sept. 2023)
Concours 2004

Au grade de président



Sanaa Marzoug
CNDA
(TA de Paris en sept. 2023)
Détachement 2009



Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
TA de Nice
ENA 2003

Au grade de premier conseiller



Julien Henninger
TA de Strasbourg
Concours 2011



Gabrielle Maubon
TA de Lyon
Concours 2012

Au grade de premier conseiller



Gauthier Doyelle
TA de Montreuil
ENA 2018



Marion Barrois
CAA de Nancy
Tour extérieur 2019

Au grade de conseiller



Virgile Nehring
TA d'Orléans
Concours interne 2020



Raphaëlle Gros
TA de Lyon
Concours externe 2018



Pour la défense exigeante et constructive de la justice administrative, votez SJA !